

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 12 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux et le douze juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 07 juillet 2022.

Membres en exercice: 11 Présents: 7 Votants: 8 Pour:8 Contre:0

PRÉSENTS : CHALMETON Hervé, DELMAS Jean, LAURAIRE Franck, PRADAL Marc, ROBERT Joseph, ROUQUET Colette, SOULIER Jean-Louis

ABSENTS: BASTIDE Nathalie, BOULET Hervé, MALIGE Damien

ABSENTS représentés avec procuration: DEVAUD Thomas par ROUQUET Colette
Mr LAURAIRE Franck a été nommé secrétaire.

**OBJET: Extension du réseau AEP du Villard - fonds de concours
2022_47**

Madame la Maire,

RAPPELLE le projet d'extension du réseau AEP au Villard;

PRECISE qu'un fonds de concours de la Communauté de Communes des Terres d'Apcher Margeride Aubrac peut être sollicité à hauteur de 50 % du reste à charge;

PRECISE que le plan de financement s'établit comme suit :

- Travaux :	50 270 € HT
- Maîtrise d'oeuvre :	5 240 € HT
TOTAL	55 510 € HT

- Fonds de concours de la CCTAMA :	15 000 €
- Fonds propre/Emprunt	40 510 €
TOTAL :	55 510 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité;

PREND ACTE du plan de financement ;

SOLLICITE un fonds de concours auprès de la CCTAMA dans les cadre des travaux d'extension du réseau AEP du Villard;

DONNE toute délégation à Madame la Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

La Maire,
Colette ROUQUET.

Rendu exécutoire après 21 JUIL. 2022
Dépôt en Préfecture le :
et publication ou notification le :

